



## Mule bancaire que doit je faire

-----  
Par Kna13

Bonjour, récemment j'ai eu un problème mon cousin faisait beaucoup d'argent alors par curiosité j'ai voulu savoir comment il faisait, il m'a expliqué que il faisait des virements sur des comptes et que grâce à ça il avait des % alors je lui ai dis ça l'air bien alors j'ai été d'accord avec lui je lui ai dis ok ça m'intéresse ect mais j' étais réticent à partir du moment ou il me dit que il lui faut les accès et ma carte bancaire, ( comme raison il m'a dit c'est le besoin d'être assuré que notre argent est bien dans le compte et que tu nous la mette pas à l'envers) après avoir demander avis au pré des autres personnes ils m'ont dit ça n'en vaut pas la peine ( moi j'étais bien déjà a l'idée de pouvoir avoir un peu d'argent en plus ) finalement j'avais dit ok je te passe mon compte mais après avoir vu avec les autres , ils m'ont dit ça ne sert à rien fait gaffe c'est une arnaque ect? (je l'ai déconnecté et changeais mes coordonnées)et comme j'étais réticent à lui donner ma carte, alors il m'a dit ça ne sert à rien je ne peux pas travailler sans la carte, ni les accès.

A ce moment là j'en ai profité, je lui ai dis tant mieux car j'ai bien réfléchi et je ne veux plus et pas recevoir ton argent car on m'a dit y'a des graves conséquences, il m'a dit ok et 4 jours après il a effectué un virement sur mon compte, alors que je lui avais expressément dit que je ne voulais pas.

il m'a menacé et à envoyé des gens jusqu'à mon travail pour récupérer cette argent,

Avant ça ma banque dans la journée elle a avait compris que cette argent était frauduleux et elle a bloqué mon compte.

J'ai appris que cette argent a était volé à un monsieur et qu'ils ont envoyé ça sur mon compte d'où la pression pour que je lui redonne cette argent rapidement, au vu de la situation je l'ai beaucoup plus compliqué plutôt que de m'occuper d'aller lui rendre cette argent.?Ma question est de savoir qu'est que devrai je faire et qu'est ce que je risque pénalement car moi je ne veux pas de problème et je l'ai bien précisé à la banque que cette argent je veux qu'il soit retourner a l'expéditeur et j'ai également porter plainte

pour ceux qui se demande comment il a eu mon rib ( c'est simple on se faisait de virement pour se dépanner 20, à 30 euros )

Je précise bien également au début étant naïf je ne pas pensé que ça pouvait être ce genre de choses, c'est après avoir parler de ça à mes amis et mes beaux parents que je ne plus voulu le faire et mon cousin également a refusé « il m'a dit je ne peux travailler sans les accès et sans la carte tu compliques trop les choses>> et 4 jours plus tard voilà?. Il m'a pris au dépourvu malgré mon choix de ne pas le faire

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Comment la banque a-t-elle eu des soupçons et comment votre cousin connaissait-il le numéro de votre compte pour faire un virement ? Vous ne dites pas tout, mais peu importe.

Vous avez eu raison de porter plainte. La police vous soupçonnera peut-être de complicité de vol et il faudra lui répondre sans chercher à lui cacher des détails ce qui ne ferait qu'alimenter ses éventuels soupçons.

-----  
Par Kna13

Il a eu mon compte car en tant normal je lui envoie 20 à 30 euros en cas de besoin et lui de même ( rib)

J'ai bien évidemment dit que je ne voulais pas avoir cette argent sur mon compte mais il m'a pris au dépourvu et m'a réveiller le matin en m'harcelant de lui donner la carte et les acce car il avait envoyé l'argent sur mon compte je lui ai dis atten que je vois avec le conseiller et il ne voulait rien savoir, il m'a dit ne joue pas avec nous on connaît ton a dresse on va venir et ils sont évidemment venu mais sans succès car plusieurs dans la journée j'ai appelé la banque et car il a fait un virement instantané de 5000 e forcément je ne jamais ce genre de somme sur mon compte alors assez facile de se dire que y'a rien de logique

-----  
Par ESP

Bonjour

Votre banque devait vous conseiller de changer de numéro de compte et fermer celui-ci.

-----  
Par Heniri

Hello !

Kna votre banque devrait aussi vous rappeler de ne pas donner votre carte et son code à quelqu'un... cousin ou pas.

A+

-----  
Par Kna13

Bonjour oui la banque m'a également dit cela et donc procéder au déblocage de mon compte pour restituer la somme à son propriétaire et que après je ferme ce compte et ma conseillère m'en ouvre un autre par sécurité